

[Inscription sur les listes électorales](#)

[Ville de Marcillé-Robert](#)

Depuis le 1er janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué. Les démarches d'inscription des électeurs sont simplifiées et la fiabilité des listes électorales améliorée.

Cette évolution est associée à la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre. La date d'inscription dépend désormais de la date des élections à venir.

Les élections en France

[Informations](#)

rgba(255,255,255,1)

Plus d'informations sur le site du service public

[Service public](#)

rgba(255,255,255,1)